



Situation sociale effective de la population jurassienne

Le 26 septembre 2018, 55 député-es acceptaient, sans opposition, la motion 1208 déposée par le soussigné, transformée en postulat, demandant la mise en place de statistiques sur le nombre de sans-emploi dans le Jura plus fiables socialement. Sa réalisation devrait être aujourd'hui une réalité, mais nous n'avons reçu aucun rapport à son sujet.

On constate que la nécessité d'améliorer les informations sur ce point s'accroît davantage encore. Les actions socialement nécessaires, promises dans le « Rapport social » diffusé voici une année, ont besoin de cette réalité pour pouvoir être construites et développées.

Les données et les informations se contredisent et ne permettent pas d'avoir une image réelle de la situation sociale effective de la population jurassienne. Quelques éléments récents :

- Le 10 janvier, RFJ annonçait un taux de chômage en recul sur un an avec une moyenne de 3,4% ;
- Le 11 janvier, le lendemain donc, le Quotidien jurassien titrait « Taux de chômage en hausse dans le Jura » qui s'est fixé à 4% en décembre 2019.

Voilà pour le chômage. Du côté de l'aide sociale, des informations inquiétantes ont touché le Jura :

- La RTS, le 23 décembre 2019, indiquait que le taux d'aide sociale était en baisse en Suisse en 2018, une première depuis 10 ans ;
- Le même jour, RFJ précisait qu'en la matière le Jura était à contre-courant puisqu'il fait partie des trois seuls cantons (avec le Valais et Glaris) où le taux d'aide sociale a augmenté. Sur les ondes de cette radio locale, le chef du Service de l'action sociale indiquait que le détail des chiffres jurassiens était en cours d'analyse.

Cerise sur le gâteau, l'Arc Hebdo dans son édition du 9 janvier 2020 consacrait un long article à l'augmentation constante de la pauvreté en Suisse depuis cinq ans. Selon un rapport de Caritas, le nombre de pauvres a augmenté de 10% en une année, et touchait 675'000 habitants, dont plus de 100'000 enfants en 2017.

En l'espace d'une quinzaine de jours, des statistiques ont été publiées concernant le chômage de 2019, l'aide sociale de 2018 et la pauvreté de 2017. Il n'est naturellement pas acceptable d'utiliser le prétexte de ces différences d'années pour se permettre des interprétations minimisant la réalité de la précarité dans le pays le plus riche du monde, même si l'on parle du canton le moins riche (et non le plus pauvre) de ce pays.

Le 12 janvier 2020, Le Temps intitulait un article fondamental « Les chiffres n'engagent que ceux qui les croient », mettant en évidence que les bases de calcul étaient manipulées pour donner une meilleure image de la Suisse sur le terrain de l'emploi qu'elle ne l'est réellement.

Toutes ces informations déroutantes et parfois contradictoires nous amènent à poser les questions suivantes au Gouvernement :

1. Le rapport sur le postulat 1208a proposera-t-il prochainement une amélioration de la vision de la réalité sociale dans le Jura ?
2. Pour éviter des interprétations sur la réalité des chiffres en raison de l'étude d'années pour le chômage, l'aide sociale et la pauvreté, des statistiques englobant ces trois aspects vont-elles bientôt être disponibles dans le Jura ?
3. L'analyse des chiffres de l'aide sociale pour le Jura, où ce besoin progresse, est-elle terminée et peut-on en avoir les conclusions ?
4. Toujours en termes de fiabilité, et en lien avec l'article du Temps du 12 janvier 2020, le Jura va-t-il exiger de l'OFS que les bases de calcul soient identiques à ce qui se pratique plus généralement en Europe ?

Delémont, le 29 janvier 2020

Groupe Verts et CS-POP
Rémy Meury

Manol

W. R. Calat

Remy Meury

Stéphane

D. Briot

RS

Y. L.

B.

J. M.